

Communiqué de presse

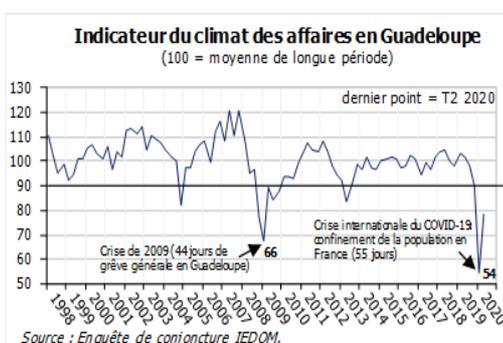


Publications

Les Abymes, Octobre 2020

L'Institut d'émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) Guadeloupe publie :

Les Tendances conjoncturelles du 2^e trimestre 2020



Au 2^e trimestre 2020, l'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) s'établit à 78,3 points. En dépit du vif rebond de 23,9 points après le creux du premier trimestre, l'activité reste particulièrement sinistrée dans l'ensemble des secteurs d'activité en raison de la mise à l'arrêt de l'économie durant le confinement et de l'incertitude pesant sur la reprise. Les agrégats économiques tels que la consommation des ménages, les investissements des entreprises sont en berne et les échanges extérieurs, en net recul et le marché du travail pâtit également de la contraction de l'économie.

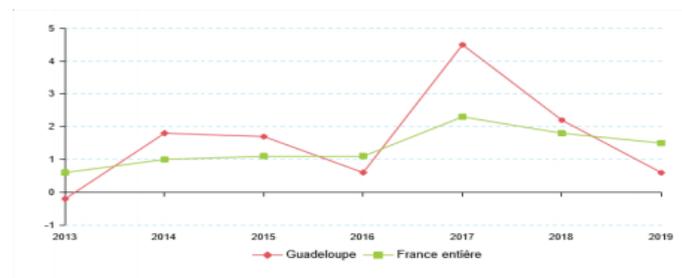
Les entreprises interrogées par l'IEDOM anticipent une baisse d'activité de l'ordre de 20,7% pour l'année 2020.

Les Comptes économiques Rapides pour l'Outre-mer (CEROM) 2019

En 2019, la croissance économique de l'archipel guadeloupéen ralentit (+0,6 % après 2,2 % en 2018). L'investissement privé et la consommation des ménages progressent (respectivement +2,7 % et 2,2 %).

Toutefois, les dépenses publiques se contractent de 2,3 %. Les échanges commerciaux s'inscrivent également en baisse.

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Note : les estimations antérieures à 2018 sont révisées, voir encadré méthodologique en fin de document.
Sources : Insee, CEROM, Comptes rapides.

Le Coût du crédit aux entreprises et aux particuliers à fin juin 2020

Pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19, les entreprises ont eu recours massivement au PGE. Ainsi, le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée chute à 0,9 % en avril 2020, en baisse de 384 points de base (pdb) par rapport à janvier 2020.

Du côté des particuliers, le taux moyen des crédits à l'habitat enregistre une hausse de 25 pdb après plusieurs années consécutives de baisse progressive et s'établit à 1,63 % en avril 2020 pour un montant moyen des prêts octroyés de 143 183 €.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.
Contact presse : Direction - tél : 0590 93 74 02, direction@iedom-guadeloupe.fr
Études - tél : 0590 93 74 33, etudes@iedom-guadeloupe.fr